



HAL
open science

Adam Smith dans la mondialisation: quels enseignements pour l'Afrique

Germain Hodonou

► **To cite this version:**

Germain Hodonou. Adam Smith dans la mondialisation: quels enseignements pour l'Afrique. Editions Universitaires Européennes, 2014, 978-8417-3479-2. hal-01396069

HAL Id: hal-01396069

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-01396069>

Submitted on 15 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Adam Smith dans la mondialisation : quels enseignements pour l'Afrique

Germain HODONOU

SOMMAIRE

INTRODUCTION

| | | |
|----------|--|----|
| I- | <i>Les Théories économiques axées sur les échanges commerciaux internationaux</i> | 11 |
| I.1- | <i>La conception d'Adam Smith, celle des néo-classiques et celle des libéraux</i> | 11 |
| I.2- | <i>La théorie des avantages absolus d'Adam Smith et celle des avantages comparatifs de David Ricardo</i> | 12 |
| I.2.1- | <i>La théorie des avantages comparatifs</i> | 13 |
| I.3- | <i>La théorie H.O.S – Hecksher, Ohlin, Samuelson – en 1933 et 1941</i> | 14 |
| I.4- | <i>Les conceptions de l'intégration</i> | 15 |
| II- | <i>Les positions des Organisations internationales spécialisées dans les échanges internationaux</i> | 18 |
| II.1- | <i>La C.N.U.C.E.D.</i> | 18 |
| II.2- | <i>Du G.A.T.T à L'O.M.C.</i> | 18 |
| III- | <i>Les manifestations de la mondialisation dans le domaine des échanges de biens et de services</i> | 20 |
| III.1- | <i>La description de la mondialisation</i> | 20 |
| III.2- | <i>Le regard statistique sur la mondialisation et la place des firmes multinationales (F.M.N)</i> | 21 |
| III.2.1. | <i>La situation des P.M.A dans la mondialisation</i> | 21 |
| III.2.2. | <i>Le cas de l'Afrique de l'Ouest</i> | 22 |
| III.2.3. | <i>La place des firmes multinationales dans les échanges</i> | 24 |
| III.2.4. | <i>Les pays d'Asie marqueurs de la mondialisation</i> | 25 |
| III.2.5. | <i>Les manifestations de la mondialisation et les crises</i> | 25 |
| IV- | <i>Les pays ou les groupes de pays avantagés et ceux désavantagés dans la mondialisation</i> | 27 |
| IV.1- | <i>La Chine dans les échanges commerciaux internationaux</i> | 27 |
| IV.2- | <i>La Chine face à quelques interrogations I</i> | 29 |
| IV.3- | <i>Les pays désavantagés</i> | 31 |
| IV.3.1- | <i>Les mauvais effets du déficit commercial structurel de la France</i> | 31 |
| IV.3.2- | <i>La situation des pays relativement pauvres</i> | 33 |
| IV.3.3- | <i>Le niveau des échanges commerciaux entre les pays intégrés</i> | 35 |
| IV.3.4- | <i>Les accords entre les pays intégrés et leurs liens commerciaux</i> | 36 |
| V- | <i>Les Conséquences de la mondialisation</i> | 40 |
| V.1- | <i>Les moyens possibles face aux conséquences de la mondialisation</i> | 41 |
| V.1.1. | <i>La vigilance et la rigueur de l'O.M.C</i> | 42 |

| | | |
|--------|---|----|
| V.1.2. | <i>Les nouvelles formes d'intégration de pays</i> | 42 |
| V.1.3. | <i>La solidarité pour humaniser la mondialisation</i> | 43 |
| V.1.4. | <i>L'équité et les conditions idoines</i> | 43 |
| V.1.5. | <i>Les nouvelles initiatives de secours</i> | 44 |
| V.1.6. | <i>L'aide publique au développement</i> | 45 |
| V.1.7. | <i>Le cas particulier de l'Afrique occidentale</i> | 45 |
| V.1.8. | <i>L'Union en de petits ensembles de pays</i> | 46 |
| V.1.9. | <i>Les actions au sein de l'union</i> | 47 |
| V.2- | <i>L'évolution économique et l'importance de la protection</i> | 48 |
| VI- | <i>L'adéquation ou l'inadéquation des pensées libérales dans la globalisation : vérification des hypothèses</i> | 50 |
| VI.1- | <i>L'analyse des résultats des hypothèses</i> | 51 |
| VI.2- | | |
| | CONCLUSION | 53 |
| | B I B L I O G R A P H I E | 55 |
| | <i>Les ouvrages:</i> | 55 |
| | <i>Les publications, les magazines et les revues :</i> | 58 |
| | <i>Les Sites Internet :</i> | 61 |
| | <i>Quatrième page :</i> | 63 |

METHODE :

Cet ouvrage s'assigne pour objectif de montrer, dans le cadre de la mondialisation, les avantages comparatifs du commerce extérieur pour un pays ou un groupe de pays dans les échanges internationaux. Il porte sur les années 1980 jusqu'à nos jours.

A cet égard, nous portons d'abord notre regard sur les théories d'Adam SMITH ; il est l'un des principaux défenseurs du libre échange. Ensuite, nous les mettrons en parallèle avec celles qui sont décrites par RICARDO ; en outre, nous étudierons l'essentiel des nouvelles théories du commerce international et les principes fondateurs des Organisations internationales spécialisées dans ce commerce.

Ces théories mises en œuvre créent des désavantages au sein de certains pays car, - ils ne trouvent pas leur place dans la concurrence ou bien ils sont pénalisés par elle – alors que d'autres s'en sortent du mieux possible ou de mieux en mieux. Ce constat nous fait aborder pour discuter, en conséquence, l'utilité des droits de douane et l'importance des mesures protectionnistes ; dans ce sens, nous nous intéresserons à l'approche de Friedrich LIST (1789 -1846) ; de plus, nous montrerons de quelle manière l'approche de Jérémy BENTHAM (1748-1832) pourrait pallier les problèmes et les inégalités qui naissent de la mondialisation.

Il en ressort que les difficultés suscitées par cette dernière poussent à l'intégration économique. Ainsi, des groupes de pays se sont constitués ici ou là sur les continents. A ce sujet, nous verrons les cinq conceptions de l'intégration que sont : la conception libérale, la conception volontariste, la conception industrielle ou territoriale, la conception institutionnelle et la conception politique ou diplomatique. Nous pencherons pour celle qui paraît la mieux adaptée à la situation des pays d'Afrique de l'Ouest dans la dimension géographique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O). Nous la compléterons. En effet, bien que la situation économique de certains d'entre eux semble s'améliorer un peu, ils peinent cependant à trouver leur place dans la mondialisation.

Enfin, comme notre travail est centré sur les échanges internationaux en matière commerciale, il n'aborde pas les conséquences de la mondialisation des économies sur l'environnement, ni la dimension culturelle de la mondialisation.

L'un des apports de ce travail, c'est de proposer et de démontrer une nouvelle configuration économique pour les pays pauvres d'Afrique de l'Ouest ; ce qui pourrait les aider à amortir les chocs issus de leurs problèmes d'insertion dans la mondialisation.

PROBLEMATIQUES – HYPOTHESES:

De nos jours, les échanges de biens et de services n'ont plus de frontières. C'est la mondialisation et chacun des pays se trouve concerné.

La mondialisation – au sens pluri forme des échanges – est compétition entre les nations, les groupes de nations ou au sein de groupes de nations. Il en découle que malgré les problèmes aux divers aspects sociaux, financiers, culturels, économiques et commerciaux qu'elle pose, elle présente des enjeux qui exigent des adaptations et des innovations afin de gagner des parts de marché et de devises.

Une partie des théories d'Adam Smith porte sur les meilleures conditions possibles des échanges commerciaux. Cependant, en la matière, d'autres approches permettent de relativiser la conception d'Adam Smith.

Si la mondialisation est une compétition aux effets inégaux entre les nations, on peut en tirer des leçons pour les pays d'Afrique de l'Ouest en fonction de ce qui marche un peu mieux pour d'autres pays ou pour d'autres groupes de pays.

HYPOTHESES :

Eu égard à ces problématiques, nous émettons les quatre hypothèses suivantes. Elles seront testées.

Première hypothèse : la mondialisation est une mutation économique aux caractéristiques pratiquement irréversibles dans la vie des nations et ce sont les théories libérales qui prédominent dans les échanges de biens et de services.

Deuxième hypothèse : la mondialisation, c'est l'impossibilité de la vie commerciale en autarcie au long cours pour un pays ou pour un groupe de pays.

Troisième hypothèse : la mondialisation profite plutôt à des groupes de pays aux monnaies identiques ou bien à ceux qui se spécialisent dans la production où chacun d'entre eux est le plus performant et qui font d'abord des échanges entre eux avant de se tourner vers l'extérieur.

Quatrième hypothèse : la mondialisation a besoin d'être humanisée dans le sens d'un peu plus d'équité et de solidarité, des pays qui en tirent le plus grand bénéfice, à l'endroit des pays relativement désavantagés.

Les mots-clefs :

Mondialisation, libre-échange, intégration économique, inégalités, balance du commerce extérieur, union de l'Afrique occidentale en de petits ensembles de pays, troc, SEL, pays intégrés, protectionnisme

INTRODUCTION

Les temps changent dans le domaine économique-financier et sur le plan social tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La mondialisation, c'est la globalisation des informations, des finances, des services et des échanges commerciaux des autres biens. Pour Jean-Yves Capul et Olivier Garnier dans leur ouvrage - Pratique de l'Économie et des sciences sociales - la mondialisation, c'est "l'intégration économique mondiale qui va au-delà de l'internationalisation des échanges de marchandises, de services ou de capitaux et qui se caractérise par une plus grande mobilité internationale des ressources et par une concurrence accrue entre firmes et nations". Une partie des théories d'Adam Smith étudie les échanges commerciaux et leurs effets sur les pays.

La mondialisation, dans ses manifestations, produit non seulement des avantages à certains pays, mais aussi, elle cause des difficultés à d'autres à cause d'inégalités dans les échanges. Nous les aborderons en relevant les réactions face aux problèmes posés et en soulignant la place de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce international. Ensuite, nous tenterons de montrer l'adéquation ou l'inadéquation des pensées classiques puis celles libérales avec les mouvements des échanges commerciaux entre les nations. Il en ressortira des propositions face aux conséquences de la mondialisation. Mais auparavant, nous décrirons l'essentiel des théories qui traitent des échanges internationaux et de leurs aboutissants ; en outre, nous porterons un regard sur les organisations internationales spécialisées dans le commerce mondial.

I- Les Théories économiques axées sur les échanges commerciaux internationaux

Les enjeux des échanges internationaux ont intéressé plusieurs auteurs. Ils ont élaboré des théories selon leur point de vue. Ainsi, du 18^{ième} siècle à nos jours, les théories sur le commerce international ont évolué. Adam Smith, Ricardo et d'autres encore ont explicité leur approche

1.1- La conception d'Adam Smith, celle des néo-classiques et celle des libéraux

L'économiste écossais de Glasgow (1723-1790), l'homme de la « main invisible » a défendu l'idée des avantages absolus dans les transactions de biens et de services entre les nations. Cette théorie des avantages absolus porte l'idée centrale selon laquelle chacun des pays doit se spécialiser et assurer la production où il est le meilleur en matière de gain de productivité¹ ; un pays a un avantage absolu pour un bien si sa productivité pour la production de ce bien est plus élevée que celle d'un autre pays ; en conséquence, il importe le reste de ses besoins.

Cette approche présente l'avantage de la non-autarcie et de la complémentarité des pays dans le domaine des échanges. L'auteur de « la richesse des nations » en 1776 se montre un ardent défenseur du libre échange et de la division du travail. Pour lui, « l'opulence naît de la division du travail » et il considère qu'« en s'adonnant aux productions pour lesquelles il détient des avantages naturels ou acquis, un pays bénéficie pleinement de l'échange international », d'où le rejet par lui « des entraves aux importations comme des aides à l'exportation ». Le « libre -échange est un principe visant à favoriser le développement du commerce international en supprimant les barrières douanières, non-douanières et les réglementations nationales susceptibles de restreindre l'importation des biens et des services » [63]. Adam Smith limite le rôle de l'Etat aux trois devoirs que sont : « la défense, la justice, l'entretien de certains ouvrages et institutions publiques ».

Si Adam Smith fait partie des classiques, il existe aussi les classiques réformistes, les néo-classiques et les libéraux. Les réformistes relativisent l'automatisme

¹ C'est la production en termes physiques, en quantités produites ; c'est la notion de rendement

du marché. C'est le cas, entre autres, de John Stuart Mill² (1806-1873). Il estime que « l'existence de la main invisible est parfois contestable dans la mesure où l'intérêt du plus fort peut avoir le dessus ; en outre, des inégalités existent ; ce qui nécessite l'intervention la plus grande de l'État ». Mais, avant John Stuart Mill, Jeremy Bentham³ (1748-1832) proposait l'intervention de l'État afin « d'assurer le bonheur de la population dans son entier » ; il estimait que « l'État est nécessaire car, lui seul est légitime pour garantir le respect des libertés individuelles et pour promouvoir le bonheur collectif » ; de plus, il proposa que l'État « garantisse un revenu minimum pour tous ».

Les néo-classiques sont représentés notamment par Léon Walras (1834-1910), Stanley Jevons (1835-1882) et Carl Menger (1840-1921). Ils se sont fait remarquer par leur position axée sur la concurrence et l'autorégulation des marchés. Nous pouvons donner une dimension internationale à leur approche s'agissant des échanges.

La classe des libéraux⁴ est proche des idées tant des classiques que des néo-classiques. Pour ce courant de pensée, l'économie de marché orientée par la concurrence aboutit à la satisfaction des consommateurs au prix le plus bas possible. En outre, il considère que l'intervention de l'État doit se limiter à la mise en place et au maintien des conditions permettant à la concurrence de se développer. Dans ce sens, la concurrence et le marché sont censés faire parvenir l'économie à l'état social le meilleur.

Si la théorie des « avantages absolus » d'A. Smith en matière de commerce international a toujours sa place dans la littérature économique, il est toutefois constaté que les échanges répondent davantage à la théorie tant de David Ricardo (1772-1823) que celle dénommée « H.O.S » et aux pratiques du capitalisme d'Etat à l'instar de la Chine d'aujourd'hui.

1.2- La théorie des avantages absolus d'Adam Smith et celle des avantages comparatifs de David Ricardo

A. Smith adopte sa position, au nom du libre échange, dans son ouvrage en 1776 [28]. Elle consiste à permettre à un pays d'acheter à l'extérieur le produit qui coûte moins cher

² Mill est un utilitariste, élève de Bentham

³

⁴ Charles Dunoyer, Joseph Garnier, Courcelle-Seneuil, Adolphe Blanqui, Charles Coquelin, Frédéric Bastiat

relativement à ce qui est fabriqué à l'intérieur du pays. D'après cet auteur, le pays qui vend moins cher un produit que les autres possède un avantage absolu pour ce produit. Alors, il recommande qu'un tel pays se spécialise dans la fabrication de biens pour lesquels il détient cet avantage absolu ; mais, pour le reste des biens, il les achète. Néanmoins, il découle de cette conception l'inconvénient d'exclure de l'échange international les nations qui ne sauraient présenter d'avantages absolus en la matière. C'est ce qui explique fondamentalement que Ricardo nuance l'approche d'A. Smith pour discuter son aspect « absolu ». Pour Ricardo, même si « un pays était bien placé que les autres pour tous les biens », il devait se spécialiser dans la production pour laquelle son désavantage était le moins grand. Il en ressort la théorie des avantages comparatifs qu'il exemplifie en prenant le cas du drap du Portugal et celui du vin d'Angleterre. Ces deux pays ont signé un traité de commerce en 1702. Ainsi, « on suppose qu'en Angleterre la production d'une unité de drap mobilise le travail annuel de 100 hommes tandis que la production d'une unité de vin exige le travail de 120 hommes. Au Portugal, la production de la même quantité de drap nécessite seulement le travail de 90 hommes et celle de vin est obtenue grâce au travail de 80 hommes ». On en déduit que le Portugal détient un avantage sur l'Angleterre aussi bien dans la production de drap que dans la production de vin. Alors, « il n'est pas possible de fonder un échange entre ces deux pays sur la théorie de Smith puisque le Portugal a un avantage absolu pour les deux productions » [21].

1.2.1- La théorie des avantages comparatifs

Dans la suite de ce qui précède, Ricardo « montre que l'échange peut avoir lieu même si la marchandise importée par le Portugal pourrait y être produite avec moins de travail qu'en Angleterre » [21]. Chaque pays a, en effet, intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il est le plus avantageux ou, s'il ne détient pas d'avantage absolu, le moins désavantagé. Dans l'exemple du Portugal et de l'Angleterre, le Portugal a un avantage comparatif dans la production du vin : le rapport des coûts pour le vin est plus important que pour le drap ($120/80$ contre $100/90$) ; en conséquence, le Portugal se spécialisera dans la production de vin et l'Angleterre dans celle de drap. En échangeant ensuite une partie de sa production contre celle de l'autre pays, chaque pays participe à une rationalisation de la production à l'échelle internationale.

Ricardo s'est inspiré du traité Anglo-portugais de 1702 pour bâtir sa théorie des avantages comparatifs. C'est ce que fait savoir ainsi Bernard Bret « Ricardo raisonne à partir des différences de productivité entre les pays et soutient que ceux-ci ont intérêt à se spécialiser dans une ou des productions et à faire commerce avec d'autres pays qui auront choisi, parce que leur productivité y est différente, de se spécialiser dans d'autres productions » [5]. En matière de commerce international, on lit dans – L'actualité économique du point de vue des jeunes économistes en Novembre 2002 – que Ricardo « prône le libre-échange et la spécialisation des pays en fonction de leurs avantages en termes de ressources naturelles ».

1.3- La théorie H.O.S – Hecksher, Ohlin, Samuelson – en 1933 et 1941

Les économistes Hecksher (1879-1952), Ohlin (1899-1979) et Samuelson (1915-2009) ont aussi exprimé leur conception au sujet des échanges internationaux. Il s'agit de la théorie des dotations factorielles.

La théorie des dotations factorielles

Ces économistes abondent dans le sens de la théorie des avantages comparatifs en cherchant à expliquer les différences de coûts comparatifs entre les pays. Ils estiment que chacun des pays doit se spécialiser dans la production en utilisant les facteurs de production (le travail, le capital, la terre) dont il dispose en abondance ; en revanche, il doit importer des biens avec des facteurs qu'il possède en moindre quantité. Ainsi, la spécialisation a pour fondement les dotations factorielles de chaque pays. C'est le théorème dit « H.O.S ».

Ce théorème (l'actualité économique du point de vue des jeunes économistes ; 17/11/2012) indique que « les échanges entre pays sont dus à des différences dans leurs dotations en facteurs de production, plutôt qu'à leurs caractéristiques propres, comme le suggère David Ricardo ». Toutefois, dans la structuration du théorème « H.O.S », Samuelson remet en question la théorie appliquée des avantages comparatifs dans les échanges entre la Chine et les États-Unis. Ainsi, il émet l'hypothèse selon laquelle « les États-Unis pourraient ne tirer aucun développement, même à long terme, du commerce avec la Chine ; celle-ci étant un monde à elle toute seule, la spécialisation ne fonctionnerait pas ».

Le travail sur les échanges internationaux permet de dégager au moins cinq conceptions de l'intégration des pays afin qu'ils trouvent leur place dans la mondialisation (HUGON ; 2003). Il s'agit de la conception libérale, de la conception volontariste, de la conception industrielle ou territoriale, de la conception institutionnelle et la conception politique ou diplomatique.

1.4- Les conceptions de l'intégration

La conception libérale fait appliquer « les échanges au jeu des avantages comparatifs permettant le mouvement des marchandises et / ou des facteurs de production et accroissant le bien-être de consommateurs dans un espace régional » (40). Cette conception d'intégration (VINER; 1950) est analysée en termes de création et de détournement de commerce. Le concept de création décrit la situation où l'intégration accroît les échanges entre les pays membres sans réduire les flux de commerce entre les pays membres et le reste du monde ; cependant, lorsqu'elle engendre de nouveaux mouvements de biens et services au détriment des pays tiers, il y a détournement d'échanges. Il en découle que les effets dynamiques de l'intégration sont mesurés au niveau des économies d'échelle, de la concurrence, de l'évolution des termes de l'échange et des dotations factorielles (BRADA et MENDEZ ; 1988 ; BALDWIN ; 1992). Cette forme d'intégration devrait permettre l'accroissement du rendement des facteurs de production et qui débouche sur une croissance accrue. De même, « la diminution des tarifs douaniers, la libéralisation du secteur financier, la baisse du coût des transactions sont de nature à promouvoir l'investissement dans le cadre de cette intégration » [40] ; néanmoins, la plupart des études menées – DOLLAR (1992), EDWARDS (1992), (DADUSH (1996) – montrent que l'impact de la libéralisation est positif sur la croissance tandis que la régionalisation a des effets contrastés⁵.

La conception volontariste est fondée sur la construction d'un système productif plus ou moins déconnecté du système des prix internationaux et elle vise à se protéger de la mondialisation. Elle est appliquée dans les économies administrées. Elle est « le type [40] d'intégration régionale soutenue par certaines organisations internationales (la commission économique pour l'Amérique latine créée en 1948 ou la C.E.P.A.L, la

⁵ Effets mitigés, moins facilement perceptibles

commission économique pour l'Afrique ou la C.E.A instituée en 1958, le Plan d'action de Lagos en 1980) qui l'ont longtemps défendu. Le CO.ME.CON (conseil d'assistance économique mutuelle créé en 1949) en est un exemple car, en son sein étaient pratiqués des prix administrés et la non-convertibilité des monnaies. Mais, la désintégration de l'U.R.S.S et la fin du CO.ME.CON en 1991 signent la disparition du processus volontariste d'intégration : il était en déphasage des manifestations de la mondialisation ; ce fut aussi l'échec d'un régionalisme fermé.

La conception industrielle ou territoriale s'appuie sur la stratégie des acteurs dans un espace hétérogène et dans une situation de concurrence imparfaite. C'est une forme d'intégration régionale qui résulte des relations d'internationalisation au sein des firmes multinationales et conduite par de grands conglomérats qui déroulent leur stratégie dans un cadre régional et ayant des intérêts convergents (exploitation en commun des ressources, protection de l'environnement). Pour KRUGMAN (1997), une concentration géographique dans le cadre d'une intégration territoriale dans un contexte de globalisation permet des économies d'échelle (coût de transport et des transactions) qui assurent une compétitivité internationale. En outre, les modèles géographiques, MYRDAL (1957), HIRSHMAN (1959) et les tests empiriques ont montré que, généralement, dans le cadre d'une union régionale de ce type, une convergence entre les pays développés (cas des pays de l'Union européenne) est réelle, tandis qu'une divergence est plutôt la règle dans les pays peu industrialisés comme ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O).

La conception institutionnelle s'inspire de l'échec relatif des voies bilatérales et volontaristes sur le plan de l'intégration. Cette forme d'intégration est fondée sur un système de règles socio-économiques mises en place dans des conditions historiques par les pouvoirs publics en relation avec les acteurs privés. Elle consiste en la mise en place de services techniques (l'éducation, la formation, la recherche etc..etc.) ou en la création d'institutions régionales responsables dans certains domaines de la politique économique ou de l'environnement. « Ces institutions permettent de stabiliser, de sécuriser l'environnement et de garantir une certaine crédibilité en diluant les préférences » (DE MELO ; 1983). Ce type d'intégration régionale se traduit par une harmonisation des législations fiscales, sociales et celles des affaires. Il y a des transferts de souveraineté vers les institutions régionales. Ces accords ont pour effet de réduire les mesures discriminatoires, de limiter les pouvoirs et l'influence des lobbies et de révéler les

préférences des décideurs économiques et politiques. Il en découle, d'une part, des économies d'envergure dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale à travers les normes (qualité, certification des produits) et d'autre part, la réduction des coûts de transactions ; ce qui permet d'améliorer la compétitivité internationale. Sur le plan monétaire, l'intégration se situe soit au cœur du processus (cas de la Zone Franc), soit à la fin (cas de l'Union européenne). Dans certains cas, le choix d'un simple ancrage à une monnaie (le dollar) est fait comme pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (A.S.E.A.N). Dans ce domaine, il est démontré que les pays utilisant la même devise commercent trois fois plus que les pays ayant recours à des monnaies différentes. La conception politique ou diplomatique passe par l'intégration qui se traduit par un transfert de souveraineté. Elle vise la prévention des conflits et tente de réintroduire la politique au centre des décisions économiques. La convergence d'intérêts économiques et la production de biens publics à une échelle régionale apparaissent comme étant, autant de facteurs essentiels pour atténuer les rivalités politiques et ethniques régionales. Au regard de cette forme d'intégration, on déduit que la C.E.D.E.A.O pratique, à la fois, une conception institutionnelle et une conception diplomatique.

II- Les positions des Organisations internationales spécialisées dans les échanges internationaux

Les pays sur tous les continents font partie des organisations internationales dont les missions portent sur les échanges de biens et de services entre les nations.

Les principales organisations sont d'une part, la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D) et d'autre part, l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C).

II.1- La C.N.U.C.E.D.

Elle est créée en 1964 et regroupe 192 États. Elle est instituée afin de contribuer à réduire les inégalités de niveau de vie qui se creusent entre les pays développés et les pays en voie de développement ; principalement, il s'agit pour la C.N.U.C.E.D d'aider les pays en voie de développement à trouver leur place dans le nouvel ordre économique mondial en lien avec l'expansion que prend le commerce international dans les années 1960-1970 ; ce qui passerait par des échanges commerciaux rééquilibrés et l'amélioration des termes de l'échange.

La C.N.U.C.E.D – selon Valérie Boulanger (perspectives.usherbrooke.ca) – constitue l'une des principales institutions de l'O.N.U qui aborde les questions d'actualité relatives au commerce et au développement. Pour elle, l'objectif principal de la C.N.U.C.E.D « consiste à intégrer les pays en voie de développement dans l'économie mondiale afin d'augmenter leurs possibilités de commerce et de développement. Elle fournit une assistance technique aux gouvernements afin de faciliter l'investissement financier lui-même favorisant le développement des pays en développement ». De nos jours, la C.N.U.C.E.D défend les principes du libéralisme dans les échanges. Ainsi, elle rejoint la conception de l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C).

II.2- Du G.A.T.T à L'O.M.C

L'O.M.C (1994) succède au G.A.T.T(1947) : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il est essentiellement question de réguler le commerce international. Le G.A.T.T, dans ses principes [63], « met en place au sortir de la guerre, la matrice d'un commerce international conforme au principe du libre-échange ». L'O.M.C adopte le même principe. Elle compte 153 États.

Les objectifs de l'O.M.C

L'O.M.C s'assigne deux axes de missions : d'abord, elle veut renforcer la libéralisation des échanges en menant des négociations par le truchement du cycle de DOHA dans l'industrie, l'agriculture, les services et les biens culturels ; ensuite, elle règle les différends commerciaux au sein des pays membres grâce à son organe de règlements des différends (O.R.D). Le cycle de DOHA au Qatar est une série de négociations et elle dure trois années. Il est lancé en Novembre 2001. Les négociations portent fondamentalement sur la libéralisation du commerce international et elles se fixent pour but le développement des pays pauvres. Le cycle de DOHA selon l'O.M.C « vise à réformer en profondeur le système commercial international par la réduction des obstacles au commerce et des règles commerciales révisées ».

R. CHARTOIRE et S. LOISEAU [11] expriment que « l'O.M.C reprend tous les acquis réalisés dans le cadre du G.A.T.T et cherche à étendre les accords de libéralisation des échanges à trois principaux domaines qui restent encore marqués par un fort protectionnisme : l'agriculture, les services et la propriété intellectuelle ». En ajout, ces auteurs font savoir que « l'O.M.C est actuellement confrontée à trois principaux défis : mieux intégrer les revendications des pays en développement ; prendre en compte les propositions de la société civile, et en particulier des Organisations non gouvernementales ; intégrer dans les négociations de nouveaux objectifs, tels que l'introduction du respect de normes sociales ou environnementales ».

Les manifestations de la mondialisation sont en phase, peu ou prou, avec les théories et les positions des organisations internationales

III- Les manifestations de la mondialisation dans le domaine des échanges de biens et de services

Elles sont marquées essentiellement par des évolutions en dent de scie. La conjoncture économique favorable ou celle défavorable justifie cela. Elle est souvent défavorable par temps de crise. Les organisations internationales penchent pour les pratiques du libre échange.

Nous décrirons la mondialisation dans ses mouvements ; ensuite, nous porterons un regard statistique sur elle et la place des firmes multinationales ; à ce sujet, le sera fait par groupe de pays et par pays pour mesurer l'impact des crises sur la mondialisation.

III.1- La description de la mondialisation

Porto-Alègre au Brésil et Davos en Suisse sont au moins deux des visages de la mondialisation. Porto-Alègre rappelle le travail des altermondialistes. A Davos se réunissent les principaux acteurs de la mondialisation. On y rencontre les chefs d'entreprises, les managers de firmes multinationales, de banques, les dirigeants politiques et les responsables d'organisations internationales financières. Ils se retrouvent pour aborder essentiellement les tenants et les aboutissants de l'économie libérale. C'est probablement pour cette raison que Sylvie Brunel [52] exprime que « la mondialisation actuelle est à la fois une idéologie – le libéralisme -, une monnaie – le dollar -, un outil – le capitalisme -, un système politique – la démocratie -, une langue – l'anglais ». Pour P. Hurteau [51], « actuellement, mondialisation rime avec libéralisation. Ce terme signifie en fait la redéfinition des règles de l'économie mondiale de façon à laisser une plus grande liberté aux compagnies et aux investisseurs. Ce processus de libéralisation apparaît d'abord sous la forme de traité de libre-échange que signent les gouvernements nationaux ».

Le consensus de Washington est appliqué par les pays en développement dans les années 1980-1990. Il s'agit pour eux, « sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, d'abandonner leur stratégie d'industrialisation par la substitution aux importations au profit de réformes favorisant l'introduction de mécanismes de marché»

[55]. Le consensus de Washington comporte dix points dont : la libéralisation financière, la libéralisation du commerce extérieur, la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation des marchés.

Trois étapes caractérisent [61] la mondialisation du 20^{ème} siècle sur le plan économique : internationalisation des flux financiers et commerciaux ; il se fait sous l'effet d'une expansion des transports, de mise en place d'outils monétaires et financiers internationaux ; la période contemporaine évolue dans un sens de spécialisation géographique qui développe les flux commerciaux entre pays. En deuxième lieu, l'implantation à l'étranger des entreprises ; à cet égard, le souci est couvrir le marché mondial et ainsi assurer la croissance du chiffre d'affaires et obtenir l'économie d'échelle qu'apportent de plus gros débouchés. La troisième étape, c'est la globalisation de l'économie ; elle passe par les firmes multinationales et marque une étape dans l'histoire du capitalisme

III.2- Le regard statistique sur la mondialisation et la place des firmes multinationales (F.M.N)

Nous ne sommes plus durant la période 1945-1973, celle des « trente glorieuses », au cours de laquelle la croissance économique atteignait 5 % en France ; l'activité économique était aussi prospère au sein des autres pays développés. Mais, la compétitivité des pays émergents à laquelle s'ajoutent des crises successives aux aspects économiques et / ou financiers ont modifié la donne dans le domaine des échanges internationaux de biens et de services.

L'observation, eu égard à cela, fait distinguer la place des pays les moins avancés (P.M.A), celle des pays développés, de groupes de pays et des pays émergents dans les mouvements de la mondialisation. Les P.M.A sont créés en 1971 par l'Organisation des nations-unies (O.N.U) et 49 pays en font partie. Ce sont les pays les plus pauvres du monde et la plus grande fraction d'entre eux se situe en Afrique

III.2.1. La situation des P.M.A dans la mondialisation

Les travaux de la Conférence des nations-unies pour le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D) montrent que « la part des P.M.A dans le commerce mondial représentait en 2003 seulement 0,68 % du total des échanges contre 3 % en 1954 ». A cet égard, pour la C.N.U.C.E.D, les « les P.M.A ont été progressivement marginalisés du commerce mondial depuis 40 ans »

III.2.2. Le cas de l'Afrique de l'Ouest

Les échanges commerciaux entre les nations se sont développés ces dernières décennies ; « la part des échanges mondiaux dans le produit intérieur brut (P.I.B) passant, en moyenne, de 26 % dans les années 1960 à 42 % dans les années 1990 » [42]. Cet espace de trente ans était propice aux nations pour se réunir et espérer améliorer le niveau de leurs échanges commerciaux. Ainsi les économies africaines, à l'instar des autres économies, ont procédé par intégration afin d'aller vers la libération des échanges. C'est dans ce sens que sont instituées la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O) et l'Union économique monétaire ouest-africaine respectivement en 1975 et en 1994. Au sujet des échanges, « en 1980, l'Afrique subsaharienne représentait 6 % du commerce mondial. En 1998, cette part était tombée à seulement 2 % ; bien que la part de l'Afrique dans le commerce mondial ait augmenté depuis pour atteindre 3,5 % en 2008, elle reste la plus petite de toutes les régions du monde » [33]. Il en découle que, malgré ces élans d'intégration, « le commerce intra-régional reste désespérément bas, faible et instable ; de plus, la marginalisation du continent et de l'espace C.E.D.E.A.O en particulier par rapport au commerce mondial s'accroît au fil du temps » [54]. Cette position relativement faible de l'Afrique dans les mouvements de la mondialisation ne nuit toutefois pas au rythme de cette dernière malgré quelques difficultés. En effet, selon l'O.M.C [42], « le commerce mondial a progressé de 5 % en 2011, accusant une forte décélération après le rebond de 13,8 % enregistré en 2010 et la croissance devrait se fléchir en 2012 pour tomber à 3,7 % ». Les causes explicatives de ce ralentissement ont pour origine « la perte de dynamisme de l'économie mondiale sous l'effet de plusieurs chocs, notamment la crise de la dette souveraine en Europe ». De la même source, le taux de croissance de la production mondiale est tombé à 2,4 % en 2011 contre 3,8 % l'année précédente. Les travaux de l'O.M.C montrent, d'une part, qu'en 2011,

les cinq principaux exportateurs de services commerciaux étaient : les États-Unis (14 % du commerce mondial), le Royaume-Uni (7 %), l'Allemagne (6 %), la Chine (4 %) et la France (4 %) ; d'autre part, les cinq principaux importateurs de services commerciaux étaient : les États-Unis (10 % du total mondial), l'Allemagne (7 %), la Chine (6,1 %), Royaume-Uni (4 %) et le Japon (4,3 %).

Dans le sens des divers changements nés de la mondialisation et axés sur les échanges, des analyses hors Afrique portent sur des zones géographiques. C'est ainsi que M. Houdou et H. Ravet [18] soulignent d'une part, que « les pays développés réalisent 70 % des échanges commerciaux de marchandises et 75 % des services » ; d'autre part, selon eux, l'essentiel du commerce mondial est concentré sur trois zones : Amérique du Nord, Union européenne et l'Asie (Japon et Chine). A cet égard, nous reprenons le tableau suivant d'après les données de l'O.M.C en 1995 :

Tableau N°I de la régionalisation des échanges en 1995 selon l'O.M.C

| Zones géographiques | Place dans les échanges mondiaux | Pourcentage des échanges en interne |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | 44 % dont | 68,00% |
| Japon et Asie du Sud-est | 22, 50 % dont | 48,00% |
| Amérique du Nord | 16, 50 % dont | 37,00% |

Ce tableau met en évidence le dynamisme du commerce au sein de ces zones géographiques de pays, notamment l'importance première de tels échanges en Europe de l'Ouest (68 %) puis au Japon et en Asie du Sud-est (48 %). Alors, d'une part, comme l'atteste P. Hurteau [51] « les économies nationales ne sont plus des entités indépendantes se développant selon leurs propres logiques, critères et priorités, mais des composantes intégrées au système de production et d'échange global » ; d'autre part, entre des groupes de pays, on peut abonder dans le sens ci-après : « le commerce

international se développe le plus entre des nations de niveau de développement comparable aux dotations factorielles identiques (l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France)» [45]. En considération de ce tableau, nous faisons l'hypothèse que la tendance reste la même si les variations se sont produites d'une période à une autre ; en effet, les échanges entre zones géographiques sont relativement plus gérables. On suit mieux les bas et les hauts monétaires et les bas et les hauts en matière de change.

Nous convenons que les entreprises et, à fortiori, les plus grandes d'entre elles contribuent aux mouvements de la mondialisation. Effectivement, ce sont les entreprises qui produisent et vendent des biens et des services tant à l'intérieur qu'à des pays, tous pays confondus.

III.2.3. La place des firmes multinationales dans les échanges

Les F.M.N font le commerce à grandes échelles. Elles s'implantent dans plusieurs nations, notamment là où la fiscalité est relativement moindre et où elles peuvent engranger plus de bénéfices et plus de chiffres d'affaires. « Les échanges intra branches [45] occupent une part significative dans le commerce mondial. La théorie traditionnelle ne laisse aucune place aux firmes multinationales et au commerce intra firme, puisque selon elle, ce sont les nations et elles seules qui échangent. Alors que dans la réalité, les échanges entre des filiales de firmes multinationales implantées dans les différents pays, qui échappent aux «logiques du marché» représentent plus du tiers du commerce mondial de marchandises ». Le «jean» que nous portons passe par plusieurs pays avant que nous ne l'achetions en produit fini; en outre, il serait difficile de croire qu'il n'est fabriqué que par une petite entreprise à Paris ou à Abidjan en Côte d'Ivoire ou bien encore à Cotonou au Bénin. Ainsi, «sur 35 euros, [37] un ouvrier touche 0,50 euros et le jean aura parcouru plus de 65.000 km avant d'arriver dans notre placard, soit une fois et demie le tour de la terre»; alors, «du champ de coton au magasin [37], l'histoire d'un jean passe par l'Espagne, le Japon, la Namibie, la Turquie, la Hongrie, la France, l'Allemagne, l'Australie, l'Arabie saoudite, le Bénin, l'Italie, le Royaume-Uni et la Tunisie ».

De nos jours, quelques pays en Asie marquent la mondialisation, principalement sur le plan de la production, des articles et / ou des services échangés

III.2.4. Les pays d'Asie marqueurs de la mondialisation

Le premier de ces pays, c'est la Chine. Ainsi, [9] «premier exportateur mondial, la Chine est de loin le premier exportateur vers le Sud»; «les nouveaux pays industriels d'Asie – Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Malaisie, Thaïlande – et l'Inde sont également présents sur ces marchés et les produits manufacturés représentent une part importante de leurs exportations ». Il est mentionné, de la même source, qu'en dehors de l'Asie, les principaux exportateurs Sud-Sud sont les fournisseurs de matières premières et les puissances industrielles régionales comme le Brésil ou la Turquie. Selon E. Izraélewicz [20], « plus aucune activité ne peut aujourd'hui être engagée, en France pas plus qu'ailleurs, sans que ne soit prise en compte la variable Chine » ; en addition, pour lui, l'empire du milieu est et sera un acteur de plus en plus présent dans les affaires du monde, assurant son leadership dans le processus d'intégration en Asie orientale, défendant sa sécurité énergétique ou alimentaire par tous les moyens, ou animant avec autorité et fermeté le club des pays émergents dans la défense de leurs intérêts face aux vieux pays riches.

Nous venons d'aborder la manière dont la mondialisation est pratiquée au sein des pays intégrés, par zones géographiques et par pays ; or, parfois, des complications, des problèmes ou des obstacles surgissent pour perturber les échanges et cela entraîne souvent des bouleversements financiers, économiques et sociaux.

III.2.5. Les manifestations de la mondialisation et les crises

Une crise est une rupture dans le cours d'un processus. C'est un événement qui surprend ou dont la réalisation est probable ou bien elle est prévisible difficilement.

Les crises influent négativement sur les mouvements de la mondialisation. Leurs répercussions font ralentir les échanges, nuisent en général à la croissance économique, même si certaines entreprises (celles du grand luxe), certains groupes de pays, certains (la Chine, l'Allemagne) s'en sortent relativement mieux.

D'après D. Plihon [36] « les crises financières se sont multipliées depuis les débuts du processus de globalisation financière, il y a trois décennies » ; de plus, pour lui, « les

crises financières récentes ont pris des formes différentes : crises boursières, crises immobilières, crises bancaires et / ou de change. Mais, cette diversité apparente des crises ne doit pas occulter le fait que celles-ci ont une cause commune : la mise en œuvre des politiques néolibérales depuis les années 1970 ». S'agissant de la crise, la dernière est de nature financière. La crise financière [44] « s'est s'est déclenchée en 2007. Elle se propage au reste de l'économie en touchant la production, l'emploi et la demande. Par le jeu des dominos, les établissements financiers sont frappés à cause, essentiellement, de leurs investissements dans le marché des hypothèques à risques (crédits subprimes) ». Ainsi – de la même source – « le commerce international a connu un ralentissement en 2007. La croissance des exportations mondiales a atteint un niveau de 6 % en termes réels en 2007 contre une croissance annuelle de 3,4 % du P.I.B mondial ». Ce ralentissement a pour cause « la décélération de la demande d'importations surtout aux États-Unis, en Europe et au Japon. Une autre analyse fait état de l'évolution des échanges mondiaux et elle explicite les raisons qui les ont affaiblis. Ainsi, d'après le Centre d'Études prospectives et d'informations internationales [9] « depuis 1980, le commerce mondial a quadruplé en volume et quasiment décuplé en valeur pour atteindre 18.000 milliards de dollars en 2011 (O.M.C). Sa croissance n'a été interrompue qu'à trois reprises : 1981-1982 et en 2001 du fait de la contraction de l'économie américaine, puis en 2009, lorsque la crise financière mondiale a provoqué une chute prononcée des échanges ».

Pour l'O.M.C, « en 2011, la croissance du commerce mondial s'est fortement ralentie, en raison des difficultés de l'économie mondiale liées aux catastrophes naturelles, aux incertitudes financières et aux conflits civils ».

Les manifestations des échanges internationaux sont variables dans leurs aspects et elles suivent une évolution en dents de scie ; malgré cela, certains pays et certains groupes de pays sont avantagés au contraire d'autres.

IV- Les pays ou les groupes de pays avantagés et ceux désavantagés dans la mondialisation

Les États-Unis, la Chine, l'Allemagne, le Japon et la France occupent les premières places dans les échanges internationaux. Le Brésil, la Turquie, le Taïwan, la Corée du Sud et l'Inde suivent.

L'Allemagne, c'est la première économie de la zone euro. En Mai et en Juin 2013⁶, ses exportations ont crû avec des excédents commerciaux respectivement de 14,6 milliards et de 15,7 milliards corrigés des variations saisonnières (C.V.S). Le déficit commercial de la France est d'aspects structurels ; toutefois, un léger mieux est constaté durant le premier semestre 2013 ; en effet, à la fin Juin les services de la douane font état du recul du déficit de 16% à 29,96 milliards d'euros. C'est une amélioration qui a pour raison principal le repli des importations et non celle du rebond des exportations. Il résulte de cette embellie que la France table sur un déficit annuel inférieur à 60 milliards d'euros, contre 67,2 milliards en 2012. Les États-Unis d'Amérique, selon l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E), « grâce aux richesses de leur sous-sol, redeviendraient dans les cinq ans à venir le premier producteur de gaz naturel puis de pétrole » ; si ces prévisions se réalisent, ce pays aura un peu plus de poids dans le commerce mondial. Les « quatre dragons » d'Asie du Sud-est – la Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taïwan – prennent de plus en plus leur place dans la mondialisation. Le rythme nouveau des mouvements des échanges commerciaux font qu'on parle désormais de nouveaux tigres asiatiques à savoir la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam. Ce sont les nouveaux pays exportateurs.

Il est fait état de nos jours, de la force compétitive supérieure de la Chine dans les échanges commerciaux entre les nations.

IV.1- La Chine dans les échanges commerciaux internationaux

⁶

La Chine présente – d’après le « Bilan du monde 2013 »⁷ – une superficie de 9.562.000 km² pour une population d’1,354 milliards. La Chine de MAO n’est pas celle d’aujourd’hui. Elle prônait l’étatisme et la planification impérative. Mais, la Chine d’aujourd’hui tourne partiellement le dos au communisme, applique l’économie de marché contrôlée afin de gagner des parts de marché. Il est paradoxal de savoir que ce pays devient le créancier de l’Europe et des États-Unis. Il améliore son taux de croissance et son rang commercial sur la scène internationale.

La crise ne frappe pas tous les pays de la même façon : « les montants investis par les Européens en Chine étaient déjà, depuis 2011, inférieurs à ceux que les Chinois placent sur le vieux continent, 7 milliards contre 11 Milliards d’euros »⁸.

Il ressort des échanges commerciaux de la Chine en 2012 que les États-Unis sont la première destination des exportations de ce pays. L’Europe suit. En effet, « les exportations de la Chine vers les États-Unis se sont élevées à 289,3 Milliards de dollars entre Janvier et Octobre, tandis que celles vers l’Union européenne n’ont atteint que 276,8 milliards de dollars sur la même période »⁹. De la même source, on retient que les pays d’Asie du Sud-est (A.S.E.A.N) occupent la troisième place et le Japon le quatrième rang. C’est face au constat de l’amélioration de la position commerciale de la Chine dans les échanges internationaux que F. Lemoine et D. Unal [53] font savoir qu’« entre 2004 et 2007, l’excédent commercial de la Chine est passé brutalement de 2 à 7% du P.I.B, la demande extérieure est devenue le moteur de la croissance chinoise » ; en outre, selon ces auteurs, « la demande internationale et les politiques nationales de substitution aux importations ont ainsi alimenté le gonflement de l’excédent commercial ». La Chine a su dynamiser ses activités économiques comme le montre ce qui suit [43] extrait du the Economist¹⁰ « l’État chinois est le premier actionnaire des 150 plus grandes entreprises du pays et oriente, stimule l’activité de milliers d’autres » ; en sus, on lit de la même source : « les entreprises publiques représentent 80% de la capitalisation boursière en Chine, 62% en Russie et 38% au Brésil ». L’une des raisons explicatives de la suprématie chinoise vient aussi de la main-d’œuvre comparativement peu coûteuse. En effet, on peut lire les lignes qui suivent dans le Magazine Géo [40] « nombreux, efficaces et peu payés, les ouvriers font de la Chine une grande puissance économique. La révolution industrielle

⁷ Page 196 sous la plume d’Harold Thibault

⁸ www.challenges.fr/economie 19/11/2012

⁹ www.challenge.fr/economie20/11/2012

¹⁰ Sous le titre « l’État avance et le secteur privé recule »

s'y impose à toute vitesse ». Mais, l'économie chinoise s'essouffle et quelques interrogations prennent corps.

IV.2- La Chine face à quelques interrogations I

S'il est vrai que le premier semestre de 2013 fragilise le commerce chinois pour entraîner le ralentissement de son économie, la Chine reste compétitive dans les échanges internationaux. Ainsi, en Juin 2013 (la Tribune ; 7/8/2013)¹¹, on extrait : « le chiffre des exportations inférieur de 3,1%, par rapport à l'année précédente à la même époque, est venu doucher les espoirs des plus optimistes. En Avril déjà, en excluant Hong-Kong, elles s'étaient contractées de 4,8%. En Juillet, le rebond des exportations de 5,1% a été moins important et l'excédent commercial a chuté de près de 30% sur un an. En grandes difficultés pour rééquilibrer son modèle économique, la Chine dépend pourtant encore largement de ses exportations ».

La Chine est connue dans le domaine économique ; cependant, elle moins bien connue sur le plan social. C'est la raison pour laquelle S. Bessières en 2009 [39] fait lire « le principal danger pour l'avenir de la Chine est interne : c'est la question sociale. Un tiers des Chinois seulement profitent du développement économique ; la réforme du statut de la fonction publique entraînera la fin de la garantie de l'emploi pour beaucoup de travailleurs. Les augmentations de salaires sont également un gros souci ». Toutefois, les perspectives ne sont pas si sombres pour l'économie chinoise. En effet, dans les Échos 2012-2013¹² - Spécial Bilan- publiés en Janvier 2013, on lit que « la Chine redémarre, les États-Unis frémissent et l'Europe fait du sur-place. Les prévisions de croissance pour l'année 2013 préfigurent l'évolution du monde à plus long terme. Un monde où le poids de la Chine va grandissant au détriment de nos vieilles économies. Sa part du P.I.B mondial devrait avoir dépassé celle des États-Unis en 2030 ».

Le F.M.I fait état de la croissance du P.I.B en pourcentage des grands pays durant les périodes 2002, 2007 et 2012. Nous les structurons dans le tableau suivant

¹¹ Sous le titre : « la Chine exporte moins, et ça va durer » de Romain Renier

¹² Sous la plume de Michel de Grandi ; page 50

Tableau N°II de la croissance du P.I.B en % des grands pays en 2002, 2007 et 2012 ; (Source : F.M.I)

| Rang | PAYS | 2002 | 2007 | 2012 |
|------|-------------|------|-------|-------|
| 1 | États-Unis | 1,8% | 1,9% | 2,2% |
| 2 | Japon | 0,3% | 2,2% | 2,2% |
| 3 | Allemagne | 0% | 3,4% | 0,9% |
| 4 | France | 0,9% | 2,3% | 0,1% |
| 5 | Royaume-Uni | 2,4% | 3,6% | -0,4% |
| 6 | Brésil | 2,7% | 6,1% | 1,5% |
| 7 | Chine | 9,1% | 14,2% | 7,8% |
| 8 | Inde | 4,6% | 10% | 4,9% |
| 9 | | 4,7% | 8,5% | 3,7% |

Il se dégage, au moins, trois tendances de ce tableau ; en effet, en premier lieu, la Chine présente la croissance du P.I.B la plus élevée, comparaison faite avec chacun des huit pays et cela malgré la crise déclenchée en 2007-2008 ; nonobstant cette période de crise, les États-Unis ont amélioré le taux de croissance de leur P.I.B passant de 1,9% à 2,2% de 2007 à 2012. En deuxième lieu, dans la zone- Europe, l'Allemagne est le pays qui s'en sort le mieux sur le plan de l'évolution comparée du P.I.B face tant à la France que face au Royaume-Uni dans l'espace de temps qui va de 2007 à 2012. En troisième lieu, au cours de la période 2002 à 2007, chacun des pays qui constitue (ent) l'axe « Brésil, Chine, Inde et Russie » présente un taux de croissance du P.I.B supérieur à chacun des autres pays que sont : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Ce même constat est établi pour la période 2007-2012 sauf pour le Brésil (1,5%) en 2012 car, tant le Japon (2,2%) que les États-Unis (2,2%) ont un taux qui dépasse celui du Brésil. Par ailleurs, si on met ensemble, la croissance du P.I.B de l'axe « Brésil, Inde, Chine et Russie » en y intégrant concomitamment le paramètre de leur regroupement probable, on peut s'attendre à la constitution d'un géant au sein de l'économie mondiale, notamment, sur le plan des échanges commerciaux.

Les pays et /ou les groupes de pays avantagés mettent tout en œuvre pour garder leur position. En effet, ils ont souvent recours aux subventions pour maintenir le niveau de compétitivité de leur entreprise sur les marchés extérieurs. Sur leur marché, ils pratiquent la taxation forte des produits étrangers ou bien le contingentement consistant à limiter le volume d'importation d'un certain nombre de produits.

Ces freins aux échanges commerciaux pénalisent certains pays et certains groupes de pays.

IV.3- Les pays désavantagés

Ces pays ne parviennent pas à gagner assez de parts de marché ou ils ont du mal à innover ou bien encore ils ne diversifient pas leurs productions ; partant, ils ne se montrent pas compétitifs dans la mondialisation.

Le « made in France » coûte souvent cher si on le compare au « made in China » ; ainsi, en 2011 la France a enregistré un déficit record de près de 70 milliards d'euros alors que l'Allemagne présente un excédent commercial de 160 milliards d'euros durant la même période. Le déficit de la France est structurel et fait poser la question de la compétitivité des exportations ; toutefois, selon les services de la douane, on constate la performance du secteur aéronautique avec 17,7milliards d'excédents. Ce qui n'a pas suffi à compenser les importations et notamment de la facture pétrolière. Il est à rappeler que le déficit atteignait 51,4 milliards en 2010. Il en ressort que si l'U.E représente une grande force commerciale, l'économie française est relativement faible dans le domaine des échanges avec l'extérieur. Cette situation n'est sans conséquences dans d'autres domaines de la vie économique.

IV.3.1- Les mauvais effets du déficit commercial structurel de la France

Les trois Agences de notations ont dégradé la note de la France passant du triple « A » au double « A+ ». Il s'agit de Standard and Poor's (Janvier 2012), de Moody's (Novembre 2012) et de Fitch (Juillet 2013). Si cette baisse de la note d'ensemble de l'Économie ne porte pas à conséquence sur le plan de l'endettement du pays, les raisons

que ces trois Agences ont invoquées ne sauraient être négligées face aux risques de ces déficits : « faibles perspectives économiques » pour les prochaines années, « un budget difficile à boucler », « la crise de l'euro », « le problème du chômage à un plus haut niveau depuis quinze ans ». En outre, des interrogations se posent au sujet des perspectives de croissance de la France.

Les perspectives sont discutées. Pour les prévisionnistes, les taux de croissance seraient plus faibles que prévus comme montre le tableau récapitulatif que nous présentons ainsi :

Tableau N° III des perspectives de croissance des taux de croissance de la France de 2013 à 2015 :

| Éléments | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------|------|------|
| Prévisions du Gouvernement français | 0,1% | 1,2% | 2% |
| Estimation des prévisionnistes | -0,3% | 0,7% | 1,2% |

On relève des divergences dans les hypothèses de croissance ; néanmoins, le dynamisme des activités économiques – dont font partie les échanges commerciaux internationaux – contribue à améliorer le taux de croissance. Les efforts pour l'assainissement des finances publiques peuvent faire améliorer le taux de croissance économique si les différents acteurs de l'activité économique – principalement les entreprises et les ménages – ne croulent pas sous le poids des impôts. A cet égard, on peut abonder dans le sens de la **courbe de Laffer**. Elle démontre que « trop d'impôts tuent l'impôt ». Cette courbe de l'économiste Arthur Laffer sous forme de cloche en deux zones avec une partie de « taux acceptables » et l'autre partie de « taux dissuasifs ». Il en découle que plus la pression fiscale croît, plus les recettes fiscales baissent à cause d'effets dissuasifs sur les embauches, l'offre de travail.

La Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Espagne traversent d'importantes difficultés commerciales et économiques. L'U.E et le Fonds monétaire international (F.M.I) sont venus au secours de certains d'entre eux sous la forme d'assistance financière ; toutefois, un léger mieux est observé en ce qui concerne l'Espagne. Quant à l'Allemagne, elle fait partie des quatre pays (la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas) qui gardent leur triple « A ». En effet, leur économie tient dans la compétition internationale.

Il est montré qu'au sein de l'U.E¹³, il y a des pays qui ont du mal dans la mondialisation. Ailleurs, la situation d'autres pays n'est pas mieux, voire elle est plus grave.

IV.3.2- *La situation des pays relativement pauvres*

Il s'agit essentiellement du cas des pays en développement (P.E.D) et de celui des pays les moins avancés (P.M.A). La géographie de ces pays va de l'Afrique à l'Asie puis à l'Amérique du Sud. Ce bloc de pays se trouve dans la situation selon laquelle le revenu par habitant est comparativement bas, malgré, ici ou là, l'existence de ressources abondantes du sous-sol. La plupart des pays concernés tardent à trouver leur place dans la mondialisation. Les P.M.A sont concernés comme le montre la publication en 2009 du Programme des Nations-Unies pour le développement (P.N.U.D)

Tableau N°IV : intégration à l'économie mondiale des P.M.A

| | |
|---|------|
| Poids dans le P.I.B mondial | 0,9% |
| Poids dans le commerce mondial | 0,5% |
| Poids dans les investissements mondiaux | 0,5% |

¹³ Vingt-huit pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

Il en ressort le triple poids aux résultats très insuffisants. Ils montrent que les P.M.A ne sont pas avantagés dans la mondialisation. En 2001 et 2002, d'après la C.N.U.C.E.D, 61% des produits exportés par les P.M.A vers l'U.E, les États-Unis, le Japon et le Canada étaient soumis à des droits de douane. C'est pour cette raison que M. Vitraulle [34] s'exprime ainsi : « beaucoup de pays africains, malgré leur appartenance à l'O.M.C censée les aider à accélérer leur développement économique avec sa politique de libéralisation toujours plus grande du commerce international, se sentent mis au ban du marché occidental qui ferme la porte à leurs produits » ; mais, depuis lors, il à admettre que les caractéristiques des échanges aient évolué un peu : des accords entre pays ou entre groupe de pays sont signés ; les droits de douane sont réduits voire supprimés et cela sous certaines conditions.

Selon la banque mondiale, les exportations de produits manufacturés par les P.E.D ne constituent que 30% des exportations mondiales de ces produits contre 15% en 1990. Les produits primaires représentent une part importante des exportations de la plupart des P.E.D ; mais – d'après la même source – ils sont concurrencés par les pays développés qui couvrent près de 60% des exportations mondiales de ces produits. Pour P. Hugon ¹⁴[19] « regroupant près de 700 millions d'habitants en 2003, l'Afrique représente 10% de la population mondiale, 1% di P.I.B, 1,3% des exportations et moins d'1% de la valeur ajoutée industrielle du monde ».

L'espoir peut exister ici ou là dans les pays relativement pauvres ; même si on lit que « l'Afrique noire est bien partie » [38], il y a néanmoins plus d'interrogations sombres à avoir que de tableaux positifs à décrire quand on pense à la corruption qui ronge l'économie des pays africains, à la faiblesse de l'indice de développement humain (I.D.H) de la plupart des pays d'Afrique, au niveau faible de leur état sanitaire, aux guerres, à la faiblesse de leur niveau technologique, à leur niveau faible d'innovation et d'investissement, à l'insuffisance d'exploitation des ressources de leur sous-sol, aux problèmes liés à la pauvreté, à la faim et aux difficultés liées aux questions en matière de démocratie. Tout semble lié pour parvenir à améliorer la situation économique d'un pays ou de plusieurs pays considérés ensemble.

L'intégration est l'une des approches mises en œuvre afin de faciliter les échanges de biens et de services à l'échelle internationale ; ainsi, des regroupements de pays se sont formés.

IV.3.3- Le niveau des échanges commerciaux entre les pays intégrés

La situation commerciale au sein de l'U.E, l'ALENA, de l'ASEAN, du MERCOSUR et de la CEDEAO sera abordée dans le sens non seulement des avantages mais aussi des désavantages. Mais, auparavant un regard sera porté sur le COMECON et sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P)¹⁵.

Le COMECON ou le Conseil d'aide économique mutuelle est créé en Janvier 1949. Il fut dissous en Juin 1991. C'était une organisation des différents pays du bloc communiste composé de l'Union des républiques socialistes soviétiques (U.R.S.S) et des pays d'Europe de l'Est qui étaient ses satellites. Ils furent des partenaires sur le plan des échanges commerciaux, mais essentiellement à l'avantage de l'U.R.S.S. A ce jour, nombre de pays du COMECON ont rejoint l'U.E ou veulent cela.

La vente de pétrole et de ses dérivés avantagent la plupart des pays membres de l'O.P.E.P. Elle est créée en 1960 et regroupe douze pays. Ils ne sont pas limitrophes car ils se situent dans plusieurs continents. Ils n'ont d'ambitions déclarées pour mener des échanges commerciaux entre eux. Si le prix du baril de pétrole croît, l'O.P.E.P encaisse beaucoup de devises. Ce fut le cas dans les années 1973 et 1980.

L'U.E existe 1957 et vingt-huit pays la composent. Le Canada, les États-Unis et le Mexique forment l'association de libre échange nord américaine (ALENA) depuis 1994. L'association des nations d'Asie du sud-est (ASEAN) est fondée en 1967 et elle compte dix nations : l'Indonésie, le Singapour, la Thaïlande, le Brunei, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, le Laos, le Cambodge et la Birmanie. Le MERCOSUR en Amérique latine ou le marché commun du Sud est institué en 1991 : le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela le constituent. Pour l'Afrique de l'Ouest, ce sont la

¹⁵ Douze pays : Algérie, Angola, Lybie, Nigéria, Irak, Iran, Koweït, Qatar, Équateur, Venezuela, Arabie-Saoudite, Émirats arabes unis

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui représentent les deux principales institutions d'intégration. La CEDEAO est mise en place en 1975 et elle regroupe quinze pays¹⁶. L'UEMOA est créée en 1995 et elle est composée de huit pays.¹⁷

IV.3.4- *Les accords entre les pays intégrés et leurs liens commerciaux*

La plupart des accords signés ont pour contenu d'une part, la libre circulation des biens et des services, le dynamisme des échanges, la suppression progressive voire totale des barrières douanières ; d'autre part, ces accords s'assignent pour objectifs le rapprochement des politiques économiques, et de parvenir à une concurrence équitable entre les pays. Les missions de la CEDEAO [57] se structurent ainsi : « Promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité économique » ; « la solidarité et l'autosuffisance collective » ; « la coopération inter-États, l'harmonisation des politiques et l'intégration des programmes ». L'UEMOA [68] s'est assigné les missions suivantes : « l'unification des espaces économiques nationaux pour transformer l'Union en un marché porteur et attractif pour les investisseurs » ; « la consolidation du cadre macro-économique des États-membres à travers l'harmonisation de leurs propres politiques économiques, notamment budgétaires ainsi que le renforcement de leur monnaie commune ». L'UEMOA s'est dotée d'un outil financier : la Bourse régionale des valeurs mobilières. Mais, elle est peu connue sur le plan international. Nous rappelons que tous les pays de l'UEMOA font aussi partie de la CEDEAO. D'après le Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID)¹⁸ « la balance commerciale CEDEAO-UE est très défavorable pour l'ensemble de la CEDEAO ». Bonsara et al. [54] font état d'une part, qu'entre 2005 et 2010 « les taux de couverture des importations se sont considérablement dégradés, passant de 142% à 95%, avant de subir une faible hausse (101) pendant l'année 2010 ; de 2001 à 2005, ce taux a connu une hausse considérable en passant de 101% à 142% ». Ces auteurs distinguent trois groupes de pays au sein de la CEDEAO dans le domaine du dynamisme des importations et des

¹⁶ Quinze pays : Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo, Sierra-Léone

¹⁷ Huit pays : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Guinée-Bissau

¹⁸ L'état du commerce en Afrique de l'Ouest ; rapport 2012

exportations. Ainsi, durant la période 2000 à 2010 « la part du géant Nigeria dans les importations globales de la CEDEAO est passée de 50 à 56% ; celle du triplet Côte-d'Ivoire, Sénégal et Ghana a varié de 33 à 26%, tandis que les onze autres pays de la CEDEAO enregistrent 12 à 18% comme contribution dans les exportations de la communauté » ; s'agissant des exportations « la part du Nigeria a varié de 66 à 68% ; la part du triplet a varié de 23 à 22% et pour les onze pays, peu représentatifs, elle a varié de 10,5 à 10% ».

L'U.E [69] est la première puissance économique mondiale. En effet, elle représente « 31% de la richesse du monde pour 8% de la population mondiale ». La politique agricole commune (P.A.C) constitue une force d'intégration même si elle est exposée à moult critiques les temps actuels. Nous pensons que la monnaie unique est la marque de stabilité économique et financière entre les pays intégrés. En la matière, seule l'U.E est allée loin en créant l'euro à partir de Janvier 2002. Ce ne sont pas les cas dans l'ASEAN, le MERCOSUR ni au sein de l'ALENA. L'ALENA [55] a avantagé le Mexique. Il a « triplé ses exportations au sein de l'ALENA et 70% de son commerce s'effectue exclusivement avec les États-Unis ». En outre, « l'ensemble des exportations canadiennes et mexicaines aux États-Unis ont plus que triplé en valeur depuis 1994, mais la crise économique de 2008-2010 ont fait chuter celles-ci en 2009 ». Quant à l'ASEAN [56], elle s'est transformée depuis 1967. En 1992, l'A.F.T.A (free Trade area) est créée et représente sa zone de libre échange ; ensuite, il y a l'ASEAN plus trois (A.P.T) car, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont rejoint l'ASEAN. L'objectif affiché par l'A.P.T est de permettre à tous les pays réunis de « se renforcer dans les négociations internationales notamment à l'O.M.C pour contrebalancer l'influence de l'U.E et de l'ALENA ». Il ressort de la même source, qu'à « la fin des années 2000, les pays de l'ASEAN réalisaient plus de 50% de leur commerce extérieur avec l'A.P.T ; ce qui représente un niveau d'intégration supérieur à celui de l'ALENA et proche des 65% et proche des quinze États membres de l'U.E ». A ce jour et depuis peu, l'U.E compte 28 pays. Alors, la probabilité existe que ce pourcentage se modifie en perspective.

Les statistiques du Fonds monétaire international (F.M.I), font état d'une progression accélérée des échanges dans le sud-est asiatique. Ainsi, en 25 ans, les échanges sont multipliés par 40: « 20 millions de dollar en 1970 et 330 millions en 1995. Le produit national brut de l'ASEAN est multiplié par 17 : 40 milliards de dollar en 1970 et 630 milliards de dollar en 1995 ». Le MERCOSUR [64] porte, à la fois, ses avantages et ses

inconvenients. Ainsi, « si les échanges commerciaux intra zones sont passés en 16 ans de 4 à 30 milliards de dollars, les petits pays tels que l'Uruguay et le Paraguay semblent en avoir moins profité ».

La mondialisation entraîne des conséquences comme peut le montrer partiellement la situation des pays et groupes de pays désavantagés

V- Les Conséquences de la mondialisation

Certaines pratiques nées de la mondialisation nuisent à l'économie de certains pays. Elles créent des inégalités et de moindres aides accordées aux pays pauvres. Des interrogations se font jour au sujet de la pauvreté dans les pays désavantagés. Les armes sont rarement égales quand on sait que des pays subventionnent certaines de leurs entreprises ou une partie de leurs agriculteurs. C'est souvent le cas des États-Unis, au sein de l'U.E et de la Chine. Les délocalisations d'entreprises créent ou aggravent le chômage au sein du pays de départ. En outre, la mondialisation fait qu'une situation de récession voire de crise se ressent dans d'autres pays par effet de contagion : les subprimes¹⁹ et la crise des dettes souveraines.

Pour P. Hurteau [50], « l'ouverture des marchés mondiaux aux flux de capitaux facilite le recours à la délocalisation d'emplois et permet le déplacement de certaines activités économiques des pays à hauts salaires vers les pays à bas salaires. En 2007, 57% des nouveaux emplois à l'échelle mondiale ont été créés en Asie ». A ce sujet, il rend responsable « la mondialisation néolibérale ». La crise des subprimes venue des États-Unis (E.U) a abouti à une crise financière internationale de 2007 à 2011. En effet, les banques françaises étaient prises dans ce bouleversement. La crise des dettes souveraines est à l'origine du creusement des déficits publics en Europe et aux E.U.

Cette situation a suscité des réactions et des décisions. Ainsi, Standard and Poor's dégrade en Août 2011 la note de la dette des E.U. En Juin 2013, Fitch confirme le « triple A » mais maintient la perspective négative du en raison du niveau élevé de la dette publique américaine. Moody's maintient le « triple A » car l'agence de notation fait état de perspectives stables. L'U.E montre aussi ses difficultés. A ce sujet, la France, le Portugal, la Grèce, l'Italie et l'Espagne se retrouvent dans le triangle des Bermudes. Ils ont tous perdu leur « triple A » selon les Agences de notation. Leur situation de déficit budgétaire structurel nécessite qu'ils prennent des mesures fiscales nouvelles afin de renflouer les caisses de l'État ; or, cette politique appliquée commence à les plonger dans la récession et aux effets de taux de chômage de plus en plus élevé ; partant, la question se pose de

¹⁹ Subprimes : ce sont des crédits aux intérêts faibles puis élevés accordés aux ménages surtout aux États-Unis et en Angleterre. Ces ménages sont très nombreux et peu fiables en matière de solvabilité. Ces crédits sont accordés sous garanties immobilières et des problèmes de remboursement se sont posés.

savoir si c'est vraiment le bon chemin économique à prendre. En conséquence, le recours aux politiques keynésiennes reviennent dans les esprits en terme de relance de l'activité économique tant par le dynamisme de la demande que par des investissements publics. Il est aussi question de pause fiscale ici ou là dans les pays concernés.

Au sujet de l'Afrique occidentale, les auteurs [53] soulignent qu'au « total le modèle de l'avantage comparatif ne régit pas les relations commerciales entre les États de l'Afrique de l'Ouest » ; en outre, la crise – pour des raisons de difficultés budgétaires – fait réduire les aides que les membres de l'O.C.D.E accordent aux pays pauvres ; ainsi, elles ont reculé en 2012 selon Angel Gurría²⁰ de « 4% pour atteindre 125,6 milliards de dollars contre 130,9 milliards de dollars en 2011, où elles avaient diminué de 2% ». Il est possible que cette réduction de l'assistance ait des effets néfastes sur le niveau de pauvreté. A cet égard, pour la Banque mondiale en Avril 2013, les taux de pauvreté ont baissé de façon remarquable dans le monde sauf en Afrique subsaharienne ; ainsi, « entre 1981 et 2010, le niveau de revenu des personnes en situation d'extrême pauvreté y en effet resté pour l'essentiel inchangé, aux alentours de la moitié du seuil de 1,25 dollar ». Or, le seuil d'extrême pauvreté retenu par la Banque mondiale est estimé à 1,25 dollar par jour et par personne ; partant, en gros, la mondialisation ne produit pas de conséquences positives en Afrique subsaharienne. Cependant, S. Kaufmann [48] relativise ainsi la position de la Banque mondiale « symptôme le plus tangible des maux attribués à la mondialisation, le creusement des inégalités sert de moteur à la contestation dans les économies avancées comme dans les pays émergents ».

Face aux difficultés issues directement ou indirectement de la mondialisation, des issues sont proposées. Plusieurs voies sont prises.

V.1- Les moyens possibles face aux conséquences de la mondialisation

Il s'agit de pallier ces conséquences, d'y remédier si c'est possible sans perdre de vue l'importance de s'adapter aux manifestations de la mondialisation. A cet égard,

²⁰ Secrétaire général de l'O.C.D.E

l'O.M.C est concernée ; ensuite, de nouvelles formes d'intégration de pays se forment et des actions sont mises en œuvre au nom de la solidarité. Quelques pistes sont ouvertes au regard de la conjoncture difficile en Afrique de l'Ouest.

V.1.1. La vigilance et la rigueur de l'O.M.C

L'O.M.C devrait se montrer vigilante pour lutter contre les pratiques de dumping et de contingentement. Sa vigilance et sa rigueur devraient s'élargir aux diverses subventions allouées par certains pays aux entreprises et aux agriculteurs. On peut penser aux vins et aux produits agricoles en provenance de l'U.E et des E.U. En Juin 2013, la question de la taxation des panneaux solaires chinois a été posée au sein de l'U.E ; mais, les menaces de représailles commerciales de la Chine ont fait abandonner ce projet de les taxer.

La mondialisation a besoin, en principe, d'un cadre acceptable pour tous les pays. C'est dans ce sens que S. Brunel [51] fait savoir que « sans régulateur, la mondialisation engendre la marginalisation des plus faibles et prolifération des activités illicites, voire criminelles ; sans contre-pouvoir, le capitalisme finit par aboutir à des situations de concentration et de monopole qui ruinent la concurrence et remettent en question les mécanismes du marché ».

V.1.2. Les nouvelles formes d'intégration de pays

Ces nouvelles formes d'organisation s'observent dans l'axe Asie, Europe et Amérique. C'est le cas du BRICS représenté par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Le BRIC est mis en place en 2009 et l'Afrique du Sud l'a rejoint en 2011 pour constituer le BRICS. Il opte pour l'économie du marché. Les travaux du F.M.I estiment que les pays du BRICS « devraient assurer 61% de la croissance mondiale en 2015 ». En effet, ces cinq pays représentent 40% de la population mondiale et 25% de la production mondiale. Le même élan va être pris par l'U.E et les E.U. Ils en discussion depuis Mars 2013. Si les négociations aboutissent, cette zone représentera 40% du

commerce mondial. L'U.E et le Canada se préparent à signer des accords commerciaux. Du côté de la CEDEAO et de l'UEMOA, rien ne prend corps pour le moment.

En perspective, il faudrait s'attendre à ce que la concurrence ait lieu entre de grands blocs constitués de pays. Ce qui poserait la question d'égalité ou non des moyens et celle de la solidarité.

V.1.3. La solidarité pour humaniser la mondialisation

Les cinq doigts ne sont pas égaux. La globalisation crée des disparités ici ou là dans le monde. Les pays faibles ou pauvres et leurs populations subissent les effets néfastes de la mondialisation plus que les pays forts. Il est question d'aller vers un peu plus d'équité, de créer des conditions plus favorables aux pauvres quant à leur accès aux marchés étrangers ; de plus, il s'agit de mettre en place de nouvelles initiatives de secours à leur sujet sans négliger l'aide publique au développement qu'il faudrait cibler sur les besoins réels des nations bénéficiaires.

V.1.4. L'équité et les conditions idoines

L'inéquité est l'un des grands problèmes de la mondialisation. A cet égard, nous citons trois des principes que défend l'Organisation mondiale du commerce équitable [62] : « Le paiement d'un prix juste » ; « créer des opportunités pour les producteurs qui sont économiquement en situation de désavantage » ; «Le commerce équitable signifie un environnement de travail sain et sûr pour les travailleurs ».

L'AGOA (African Growth Opportunity Act) est une loi votée en 2000 par le Congrès américain. Cette loi soutient l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils appliquent les principes de l'économie libérale. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en bénéficient à l'exception du Niger qui en est exclu en 2010. Le Bénin (2000), le Ghana (2000), le Nigeria (2000) et le Togo (2008) tirent avantage de cette loi. L'AGOA, mis en place jusqu'en 2015, concerne une quarantaine de pays sur le continent africain. Néanmoins, le principe de l'économie libérale qu'il pose pourrait être risqué pour les producteurs locaux dans la mesure où, les produits à bas prix de vente

pourraient leur causer des difficultés voire des faillites. Ce peut être le cas de la concurrence qui bénéficie de subventions étatiques ou bien de la production de masse faite par les firmes multinationales.

Le Programme d'action d'Istanbul de la CNUCED (2011) porte l'ambition d'aider la moitié des P.M.A (24 pays sur 49) à satisfaire aux critères de reclassement d'ici à 2020. Il s'agit de leur permettre « d'améliorer leur productivité agricole pour la sécurité alimentaire et de renforcer le rôle des produits de base ». Mais, le constat d'échec est fait par la CNUCED. En effet, seuls trois pays ont pu répondre à ce critère : le Botswana (1994), le Cap-Vert (2007) et les Maldives (2011). La théorie des sentiments moraux (1759) d'Adam Smith [67] porte sur le capitalisme afin de l'humaniser. Ainsi, « le principe de sympathie est au cœur de la théorie car, il permet l'existence du lien social ; prudence, maîtrise de soi, justice sont les vertus essentielles, nécessaires à la régulation sociale ».

Les altermondialistes défendent la pratique d'une plus grande justice économique dans les échanges. Pour eux, « un autre monde est possible ». Le Forum social mondial (F.S.M) qui réunit les altermondialistes se veut une alternative sociale au Forum économique mondial de Davos. Le F.S.M est opposé au mondialisme néolibéral et il œuvre pour « une mondialisation maîtrisée et solidaire ». Les altermondialistes [61] mettent en avant : « la justice économique et social » ; « la protection de l'environnement et des droits humains » ; ils se montrent ouverts à de nouvelles formes d'aides aux pays pauvres. En conclusion partielle, plutôt que de souhaiter vivement la démondialisation, il vaudrait mieux travailler à aller vers une mondialisation réussie du mieux possible. La mutation que constitue la mondialisation semble irréversible.

V.1.5. Les nouvelles initiatives de secours

Il s'agit de pallier les déséquilibres qu'engendre la mondialisation par des financements nouveaux. La « taxe Tobin » peut être étudiée et appliquée. James Tobin (1918-2002) – Prix Nobel d'Économie en 1963 – propose cette taxe en 1972 pour les transactions monétaires internationales afin de limiter la volatilité des taux de change. Cette taxe a inspiré pour instaurer la taxe sur les transactions financières. Elle servirait à financer le développement et à lutter contre le réchauffement climatique. La France l'applique depuis Août 2012 sur les achats d'actions françaises. Onze pays sur vingt-huit

appliquent cette taxe au sein de l'U.E. On peut souhaiter que sa mise en œuvre soit aussi effective dans les pays qui sont les plus avantagés dans la mondialisation (La Chine, les États-Unis). Que cette taxe accompagne l'aide publique au développement (A.P.D).

V.1.6. L'aide publique au développement

Elle devrait être réorientée sur des investissements porteurs de la croissance économique. Elle devrait être aussi ciblée sur le transfert de technologie. Mais, il est difficile pour les pays développés de verser dans le cadre de cette aide la totalité des 0,7% - leur produit intérieur brut – fixés en 1960 par l'O.N.U ; en fait, ces temps de crises budgétaires n'arrangent rien pour pouvoir y parvenir.

Le transfert de technologies aidera à la production en grandes quantités et aux moindres coûts. L'absence de technologies adaptées ou sa nature obsolète est l'une des causes qui fragilisent la position commerciale dans la mondialisation. Quant à la croissance, on peut lire ce qui suit [33] : « la croissance économique, poussée par le commerce et les investissements est le moteur essentiel qui mettra fin à la pauvreté en Afrique subsaharienne ».

V.1.7. Le cas particulier de l'Afrique occidentale

Les pays de l'Afrique occidentale (A.O) profitent à très faibles degrés de la mondialisation. Chacun des pays pris individuellement a et aura de plus en plus de difficultés et cela de façon inextricable. C'est la raison pour laquelle on peut penser à leur union en de petits ensembles, union qu'accompagnera une série d'actions.

Le poids déséquilibré de leurs échanges :

Le taux de couverture des importations par les exportations est pratiquement impossible à obtenir par la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest considérés individuellement : leur économie n'est ni assez diversifiée, ni assez compétitive car leur secteur primaire, leur secteur secondaire et leur secteur tertiaire se trouvent à un stade embryonnaire et mal organisés dans certains de pays. Le niveau des investissements publics et celui des investissements privés sont relativement bas ; ce qui constitue un frein

dans les mouvements de la mondialisation. La détérioration des termes de l'échange est constatée par la grande faiblesse de leur monnaie tant par rapport au dollar qu'à l'euro (1 franc C.F.A équivaut à 0,00152 euro) et le déséquilibre entre ce qu'ils importent et ce qu'ils exportent. Il peut en ressortir la proposition de leur unio

V.1.8. L'Union en de petits ensembles de pays

Le Bénin, le Togo et Ghana peuvent se réunir afin de gérer un certain nombre de ministères en commun dont ceux du Commerce extérieur, du secteur primaire et du secteur secondaire. Il s'agira de mieux produire, de dynamiser l'industrie pour aller vers l'autosuffisance alimentaire et pour mieux vendre. Le Ghana a sa propre monnaie : le Cedi qu'on change à 0,40066 euro. La perspective pour cette union aux dimensions triptyques serait de se doter de sa propre monnaie à moyen ou à long terme.

L'organisation de l'Union :

Ces trois pays devraient s'organiser en symbiose sur l'axe-ouest du Bénin et cela à côté du géant Nigeria. Nous présentons le tableau suivant. Il montre, en gros, une partie des éléments de l'économie des pays concernés :

Tableau N°V récapitulatif des éléments économiques du Bénin, du Togo, du Ghana et du Nigeria ; source : Le Bilan du Monde ; 2013

| Pays | Démographie (milliers habitants) | Superficie (km²) | Taux de croissance (%) | Richesses |
|----------------|---|--|---------------------------------------|--|
| Bénin | 9.400 | 113.000 | 3,5 | Coton, maïs, huile de palme |
| Togo | 6.300 | 57.000 | 5 | Cacao, café, coton, phosphate |
| Ghana | 25.500 | 239.000 | 8,2 | Or, pétrole, cacao |
| Nigéria | 166.600 | 924.000 | 7,1 | Pétrole, industrie manufacturière, agriculture |

Leur union, si elle bien discutée et finalisée, pourrait contribuer à accroître leur démographie et leur capacité à agir eu égard à leurs richesses et à leur niveau de croissance. Ainsi, ces trois pays pourraient mutualiser leurs moyens pour la gestion commune des trois ministères déjà cités. Les objectifs seraient, entre autres, de lutter efficacement contre la faim et d'investir dans le domaine industriel en utilisant rationnellement et rigoureusement l'aide publique au développement (A.P.D). Ce qui permettrait un peu plus de compétitivité et de ralentir la détérioration des termes de l'échange. A cet égard, E. Pichet [26] fait savoir « à la différence de Quesnay, A. Smith est conscient de l'apport de l'industrie à la richesse nationale ».

L'union ainsi formée est aux dimensions économiques. Ses acteurs devraient innover pour ne pas se faire marginaliser dans la mondialisation

V.1.9. Les actions au sein de l'union

Les pays unis devraient investir pour mécaniser le secteur primaire et le secteur secondaire ; ensuite, il serait convenable d'introduire une dose de troc et de « SEL » dans

les activités économiques pour espérer amortir l'impact des fluctuations monétaires et /ou des cours élevés des monnaies dominantes que sont l'euro et le dollar. Le troc, c'est l'échange d'un bien contre un autre et cela sans recourir à une monnaie. Il peut être ainsi appliqué entre les trois pays : le Bénin peut échanger le maïs contre le cacao du Togo et le Ghana peut échanger du pétrole contre le phosphate du Togo. D'autres cas d'échanges peuvent encore être opérés. Le recours au troc ne saurait empêcher la pratique du « SEL ».

Un SEL [13]²¹« est un regroupement d'individus, dans le cadre d'une association, qui décident de créer une monnaie à usage local en vue de pratiquer des échanges équitables de biens et de services entre eux ». Le SEL [13] est « un nouveau type de solidarité organisée ». Les SEL [13] « se sont créés dans les territoires touchés par le sous-développement économique, la pénurie d'emploi et de monnaie ».

Sur le plan du troc et de celui du SEL, tout est dans la négociation sur des bases définies et sans qu'aucune des parties ne se sente trop lésée.

Une agriculture mécanisée produira beaucoup plus ; ce qui est aussi vrai dans le domaine de la pêche. Ainsi, l'espoir pourrait naître de tendre de plus en plus vers l'auto-suffisance alimentaire. Le développement de l'industrie et sa mécanisation aideront à l'accroissement des activités économiques dans leur ensemble ; ce qui permettrait de créer des emplois et de faire réduire le taux de pauvreté. Dans ce cas de figure, l'approche de Jeremy Bentham pourrait avoir toute son importance ; ainsi, l'intervention de l'État permettrait d'aller dans le sens « d'assurer le bonheur de la population dans son entier ». L'État est toujours nécessaire ; ce qui est discutable, c'est son degré d'intervention dans la vie économique et dans la vie sociale du pays considéré. Une industrie modernisée produira en grandes quantités et aux moindres coûts ; ce serait, en conséquence, un des leviers de lutte contre la faim. Néanmoins, l'industrie modernisée et l'agriculture mécanisée ont besoin d'être protégées.

V.2- L'évolution économique et l'importance de la protection

Frédéric List (1798 -1846) décrit cinq étapes successives pour l'évolution économique des nations : l'état sauvage, l'état pastoral, l'état agricole, l'état agricole et manufacturier et l'état agricole, manufacturier et commercial. Pour List, le passage à l'état manufacturier ne peut se faire qu'à l'abri de tarifs douaniers protecteurs. Selon J. Billy [2]²² « les pouvoirs publics ont largement usé des enseignements de List. L'industrialisation des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne s'est faite par le protectionnisme contre la conception britannique du laisser-faire ». Partant, il est pour « la fixation de contingents et de droits de douane élevés à l'importation ; ce qui limite l'accès du marché national aux marchandises étrangères». C'est en considération de cela que nous pensons que le Bénin, le Togo et le Ghana réunis devraient appliquer un minimum de protectionnisme. Il s'agira, le cas échéant, de protéger l'innovation et l'industrie durant une période raisonnable qu'ils décideront ensemble.

Nous pensons que si l'expérimentation de cette forme d'union avec les idées nouvelles qu'elle porte réussit, alors elle pourra servir d'exemple à d'autres pays sur le continent africain.

VI- L'adéquation ou l'inadéquation des pensées libérales dans la globalisation : vérification des hypothèses émises

Nous testons les hypothèses posées ; ensuite, un regard est porté sur leurs aboutissants.

Tableau N° VI des hypothèses émises :

| Éléments | Hypothèses posées | Hypothèses confirmées | Hypothèses infirmées |
|----------|---|---|----------------------|
| Ho | - la mondialisation est une mutation économique aux caractéristiques pratiquement irréversibles dans la vie des nations et ce sont les théories libérales qui prédominent dans les échanges de biens et de services | Oui, car désormais cette mutation est mise en œuvre un peu partout dans le monde, grâce tant aux accords commerciaux internationaux qu'aux accords entre groupes de pays intégrés. L'OMC défend la nécessité de la mondialisation ; la concurrence est l'un des aspects de la mondialisation ; la Chine pratique l'économie de marché ; les anciens pays du COMECON rejoignent l'U.E ; l'AGOA exige la pratique de l'économie libérale. | |
| H1 | -la mondialisation, c'est l'impossibilité de la vie commerciale en autarcie au | La mondialisation accrédite la théorie des avantages comparatifs de Ricardo ; | |

| | | | |
|----|--|---|--|
| | long cours pour un pays ou pour un groupe de pays | donc, les accords commerciaux entre les pays (U.E, ASEAN, ALENA) et les groupes de pays (UE et CEDEAO) mettent fin à l'autarcie. Ils échangent entre eux. | |
| H2 | - la mondialisation profite plutôt à des groupes de pays aux monnaies identiques ou bien à ceux qui se spécialisent dans la production où chacun d'entre eux est le plus performant et qui font d'abord des échanges entre eux avant de se tourner vers l'extérieur. | C'est le cas de l'UE avec l'euro ; elle est la première puissance économique mondiale ; ensuite, c'est le cas au sein de l'ASEAN et de l'ASEAN plus trois (Chine, Japon, Corée du Sud) ; c'est aussi le cas du Mexique dans l'ALENA : il a triplé ses exportations et 70% de son commerce est fait avec les États-Unis. | |
| H3 | - la mondialisation a besoin d'être humanisée dans le sens d'un peu plus d'équité et de solidarité, des pays qui en tirent le plus grand bénéfice, à l'endroit des pays relativement désavantagés. | Oui, il y a l'instauration de la taxe sur les transactions financières ; l'AGOA est institué en 2000 ; le Forum social mondial et l'Organisation du commerce équitable se montrent vigilants face aux échanges internationaux. | |

VI.1- L'analyse des résultats des hypothèses

Il en découle le constat que ce sont les théories classiques et les pensées libérales appliquées qui prédominent dans les échanges internationaux. La mondialisation est essentiellement aux aspects de l'économie libérale. Mais, hélas, Certains pays recourent au dumping, même si cette pratique va à l'encontre des principes fondamentaux de l'O.M.C. A ce sujet, un conflit commercial a opposé la Chine à l'Union européenne (U.E) les panneaux solaires en Juin et Juillet 2013. Pour l'Union européenne le dumping chinois posait problèmes ; mais, dix-huit (18) pays de l'U.E dont l'Allemagne refusent d'imposer des sanctions contre la Chine. Il s'agissait de protéger l'industrie photovoltaïque au sein l'U.E. Par la suite, l'U.E et la Chine ont fini par trouver une solution à l'amiable. En la matière, les grands pays finissent souvent par se comprendre car, les mesures de représailles commerciales pourraient avoir de graves effets d'un côté comme de l'autre.

La vigilance devrait se porter sur les constitutions de monopoles pour les dénoncer et les sanctionner. Les monopoles sont à l'origine de la concurrence déloyale ; ils faussent la compétition et pénalisent les consommateurs. L'une des failles des pratiques libérales se situent à ce niveau.

Les délocalisations causent le chômage ; ainsi, elles fragilisent, au moins, un tout petit peu l'économie des pays de départ des entreprises qui changent de lieu ou de siège. Si elles sont impossibles à empêcher car l'entreprise a un but lucratif, on peut sensibiliser les dirigeants d'entreprises de n'y avoir recours qu'en dernier ressort. L'autre piste, serait d'imposer des pénalités financières aux entreprises qui délocalisent sans raison fondée. Mais, en revanche, il est impossible d'espérer appliquer une fiscalité identique aux entreprises dans tous les pays au nom de la mondialisation des économies ; toutefois, il revient aux organisations internationales spécialisées dans le commerce de se concerter afin de trouver la ligne à suivre face aux délocalisations.

Pour S. Brunel [51] « le libre-échange est contesté dès lors qu'il compromet certaines questions jugées essentielles, comme l'emploi, la sécurité, la santé ou l'accès à l'énergie »

CONCLUSION

En substance, ce travail sur l'essentiel des idées d'A. Smith dans la mondialisation permet d'admettre la force aux aspects de catalyseur ou de tremplin de la théorie classique puis celle libérale qui en dérive dans les mouvements de la globalisation des économies. Partant, les théories d'A. Smith ont leur place dans la mondialisation même si c'est la conception de Ricardo qui est la plus appliquée. La mondialisation est désormais pratiquée par tous les pays. Elle avantage les pays forts et ceux qui ont une structure économique dynamique. Les P.M.A tirent très peu d'avantages de leurs échanges commerciaux. Les pays intégrés en Asie, en Europe et en Amérique du Nord s'en sortent relativement mieux que ceux d'Afrique et d'Amérique du sud. Si la mondialisation est incontournable pour tous les pays, elle crée toutefois des conséquences sur le plan social en termes de chômage et de pauvreté qu'il faudrait tâcher de pallier ou d'y remédier. Face à ces effets, des mesures sont prises pour corriger les disparités qu'elle occasionne à l'instar de la taxe sur les transactions financières. Joseph E. Stiglitz - Prix Nobel d'Économie 2001 - dans son ouvrage "Un autre monde" est contre le fanatisme du marché. Pour lui, "le succès économique nécessite de trouver le juste équilibre entre l'État et le marché".

La mondialisation fait naître de nouvelles formes d'intégration tels que le BRICS et le rapprochement entre l'U.E et les États-Unis. Quant aux pays d'Afrique, ils devraient se soucier de réussir à mettre en application ce qui est fait au sein de l'ASEAN en accroissant le volume des échanges au sein de la CEDEAO avant de se tourner vers l'extérieur ; ensuite, pour eux, il serait utile d'aller vers l'union en de petits ensembles de pays avec un certain nombre de ministères gérés en commun. L'Afrique de l'Ouest a besoin d'innover en matière d'investissements et de lutte contre la pauvreté. Pour les pays d'Afrique, il vaut mieux être faible en étant dans un groupe qu'être faible dans l'individualisme. L'avenir semble appartenir aux pays qui se réunissent en symbiose même si des exceptions existent.

Comme l'anglais et les questions liées à l'écologie prennent de plus en plus de place dans la mondialisation, il serait souhaitable que les pays mènent des réformes axées sur eux.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages:

1) **ADDA Jacques**

La mondialisation de l'économie: genèse et problèmes
Edition Lavoisier; [2006]

2) **BILLY Jacques**

La politique économique
Que sais-je?
PUF N° 720 – 5 ième édition ; mis à jour ; P.125

3) **BOILLOT Jean-Joseph – DEMBINSKI Stanislas**

Chindiafrique
Odile Jacob ; [2013]

4) **BOURGUIGNON François**

La mondialisation de l'inégalité
Seuil ; [2012]

5) **BRET Bernard**

Le Tiers-Monde : croissance, développement, inégalités
Seconde édition remaniée et actualisée - HISTEGE
Ellipses ; [2002] ; P.222

6) **CAPUL Jean-Yves – Garnier Olivier**

Pratique de l'Economie et des sciences sociales de A à Z
Hatier ; Paris ; [1996] ; P.286

7) **CARROUE Laurent**

La géographie de la mondialisation
Edition Armand Colin ; 3^{ième} édition ; [2007]

8) **CARY Paul**

Le commerce équitable
Quelles théories pour quelles pratiques ?

L'Harmattan ; [2005]

9) Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)

L'économie mondiale 2013

Editions La Découverte, Paris ; [2012] ; P.120

10) CHALMIN Philippe (sous sa direction)

Les marchés mondiaux

Cyclope

Economica ; 2012

11) CHARTOIRE Renaud ; LOISEAU Sophie

L'économie

Nathan ; [2005] ; P.160

12) COHEN Daniel

La mondialisation et ses ennemis

Grasset ; [2005]

13) COULOMB François ; LONGATTE Jean ; VANHOVE Pascal

Epreuve orale d'Economie ; D S C G 6

Dunod ; [2008] ; P.275

14) D'AGOSTINO Serge

La mondialisation

Edition Bréal ; [2008] ; 2^{ième} édition

15) DESENARCLENS Pierre

Critique de la mondialisation

Edition Lavoisier ; [2003]

16) DOLLFUS Olivier

La mondialisation

Sciences Po – Les Presses ; 3^{ième} édition ; [2012]

17) GIRAUD Pierre-Noël

La mondialisation
Emergences et fragmentations
Edition Sciences humaines ; [2012]

18) HOUDU Michel ; RAVET Hyacinthe

La mondialisation
2^{ème} édition ; collection dirigée par LE GUERINEL Pierre
Ellipses ; [2005] ; P.96

19) HUGON Philippe

Economie de l'Afrique
4^{ème} édition
La Découverte ; [2003] ; P.122

20) IZRAELEWICZ Erik

Quand la Chine change le monde
Editions Grasset et Fasquelle ; [2005] ; P.284

21) JACOUD Gilles – TOURNIER Eric

Les grands auteurs de l'Economie
Hatier ; Paris ; [1998] ; P.352

22) JAGDISH Bhagwati

Eloge du libre échange
Préface de Pascal LAMY ; traduit de l'anglais en français
Edition d'Organisation ; [2005] ;

23) KATAN Yvette ; SALORT Marie-Martine

Les Economistes classiques d'Adam SMITH à RICARDO, de Stuart MILL à Karl
MARX
Collection J. BREMONT ; Hatier ; Paris ;[1988] ; P.265

24) MONTOUSSE Marc ; CHAMBLAY Dominique

100 fiches pour comprendre les sciences économiques
Bréal ; [2005] ; P. 237

25) NAVARRO C. Daniel

L'Etat n'est pas mort : la régulation à l'heure de la mondialisation
Institut québécois des hautes études internationales ; [2013]

26) PICHET Eric

Adam Smith : le Père de l'Economie
Les éditions du siècle ; [2003] ; P.200

27) RICARDO David

Des principes de l'économie politique et de l'impôt
Edition John Murray Albemarle-Street (Londres); [1817]

28) SMITH Adam

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations
Edition W. Strahan and Cadell (Londres); [1776]

29) STIGLITZ Joseph E.

Un autre monde
Fayard ; 2006 ; traduit de l'Anglais

30) STIGLITZ Joseph E.

Le triomphe de la cupidité
Edition Babel ; [2010] ; P.563
Presses universitaires de Paris-Ouest ; 2013

31) YUNUS Muhammad

Vers un monde sans pauvreté
J.C LATTES ; [1997] ; P.411

Les publications, les magazines et les revues :

32) Commerce et investissement : le défi

One.org/c/fr ; 21/10/2012

33) Commerce international : le poids insignifiant de l'Afrique

Afrique expansion.com/2198 ; 21/10/2012
MBOUNGOU Vitraulle

- 34)** Comprendre les crises économiques
Magazine Problèmes économiques (Hors série)
La Documentation française ; Novembre 2012
- 35)** Crises et systèmes financiers
PLIHON Dominique
Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) ; Novembre 2012 ; numéro 2
- 36)** D'où vient le jean que tu portes ? Un exemple de la mondialisation de l'économie
FRAN Abrams et James ASILL
Courrier international ; Août 2001
- 37)** L'Afrique noire est bien partie
Le nouvel économiste.fr ; 13347 ; 21/10/2012
- 38)** La Chine à l'aube du 21 ième siècle
Stéphane BESSIERES
Edition de l'Harmattan ; Mars 2005
- 39)** La Chine du 3 ième millénaire
« vivre à la chinoise, produire à l'occidentale »
Magazine GEO N°327 ; Mai 2006
- 40)** La croissance du commerce mondial
Organisation mondiale du commerce (OMC) ; 28/11/2012
- 41)** La croissance du commerce mondial
Le commerce mondial en 2011 ; perspectives pour 2012
O.M.C ; Avril 2012
- 42)** La politique commerciale européenne : vers moins de naïveté
Anne-Marie IDRAC
Fondation Robert SCHUMAN ; 27/ 09/ 2011
- 43)** Le commerce international face à la crise financière mondiale de 2007 (CREG) –
28/11/2012
- 44)** Les nouvelles théories du commerce international

VUJUSIC Milan

Centre de ressources en Economie et Gestion (CREG) – 28/11/ 2012

45) L'essor du capitalisme d'Etat : extrait du the Economist – Londres ; traduit de l'anglais par HOCHRAICH Diana Problèmes économiques ; N° 3055 - Novembre 2012 ; la Documentation française

46) L'Europe doit lutter contre la tentation dirigiste des Etats : renforçons le marché unique.

Peter MANDELSON : Ministre britannique du commerce et ancien commissaire européen (2004-2009) ; Le Quotidien le Monde ; 11 Juin 2009

47) L'Europe mise sur l'écologie pour son commerce extérieur

Le Monde ; 19/ 04/ 2013

BARROUX Rémi

48) L'inégalité : moteur mondial de l'indignation

KAUFFMANN Sylvie

Le Quotidien le Monde ; 12/ 11/2011

49) L'internationalisation des firmes chinoises : croissance, motivations, stratégies

Xavier RICHET ; 15 / 01 / 2013 ; hal.archives-ouvertes.fr

50) Mondialisation et délocalisations d'emplois

Philippe HURTEAU

IRIS ; Avril 2009

51) Qu'est-ce que la mondialisation ?

Sylvie BRUNEL

Mensuel Sciences humaines N°180 ; Mars 2007

52) Rééquilibrage du commerce extérieur chinois

La lettre du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) ; 15/05/2012

LEMOINE Françoise ; UNAL Deniz

53) Structure des échanges commerciaux au sein de la CEDEAO

BONSARA Dramane ; MAREGA Marega sous la supervision de DIENE Mbaye M ;
2011

54) Une brève histoire des crises financières dans les pays émergents (1982-2002)

DESTAIS Christophe

Magazine Problèmes économiques ; Hors série ; Novembre 2012

Les Sites Internet :

55) Alena : Wikipédia ; 19/09/2013

56) Asean : Wikipédia ; 28/08/2013

57) Cédéao : Wikipédia ; 16/10/2013

58) Economie de la France : Wikipédia ; 7/06/2013

59) Le commerce international : Wikipédia ; 28/10/2013

60) Le forum économique mondial : Wikipédia ; 26/09/2013

61) Le forum social mondial : Wikipédia ; 26/08/2013

62) Le commerce équitable : Wikipédia ; 20/08/2013

63) Le libre-échange : Wikipédia ; 20/10/2013

64) Mercosur : Wikipédia ; 16/10/2013

65) Mondialisation économique : Wikipédia ; 28/09/2013

66) Pays les moins avancés : Wikipédia ; 9/8/2013

67) Théorie des sentiments moraux

Adam SMITH (1723-1790) : de la morale à l'économie

www.scienceshumaines.com/ Adam Smith

68) Union économique et monétaire ouest-africaine (U.E.M.O.A) : Wikipédia ;
17/02/2013

69) Union européenne : Wikipédia ; 19/09/2013

Quatrième page :

La mondialisation des économies n'épargne plus aucun pays sur le plan des échanges de biens et de services. Ce sont les théories libérales qui dominent. Ainsi, la théorie des avantages comparatifs de RICARDO a pris le pas sur celle des avantages absolus d'Adam SMITH.

Elle entraîne des inégalités entre les pays et au sein des pays intégrés. On peut revoir les mécanismes de solidarité. L'Afrique de l'Ouest est très désavantagée. Une dose de protectionnisme peut lui être utile. L'union en de petits ensembles de pays avec un certain nombre de ministères à gérer en commun pourrait faire améliorer l'application des politiques économiques des nations qui choisissent une telle voie. Pour l'Afrique d'aujourd'hui, il nous semble que ce soit l'un des chemins les meilleurs possibles. La mondialisation pousse chacun des pays à s'adapter par les réformes et grâce aux innovations. L'avenir appartient aux pays dont les dirigeants acceptent le débat et se donnent les moyens d'évoluer.

Abstract:

The globalization of the economies does not save any more any country as regards exchanges of goods and services. In fact, the liberal theories dominate. Thus, the theory of the comparative advantages RICARDO took the step on that of the absolute advantages of Adam SMITH.

It causes inequalities between the countries and within the integrated countries. One can revise the mechanisms of solidarity. West Africa is very handicapped. An amount of protectionism can be useful to him. The union in small whole of country with a certain number of ministries to be managed jointly would help it. The reformations and the innovations are necessary in the globalization.